

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et  
de la cohésion des territoires

Secrétariat général

Direction des ressources humaines

## **Arrêté du 3 mai 2023 portant désignation d'emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire au sein de l'inspection générale de l'environnement et du développement durable**

NOR : TREK2233608A

*(Texte non paru au Journal officiel)*

### **Le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires,**

Vu le décret n°91-1067 du 14 octobre 1991 portant attribution de la nouvelle bonification indiciaire à certains personnels du ministère de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace ;

Vu le décret du 20 juillet 2022 substituant la dénomination « Inspection générale de l'environnement et du développement durable » à la dénomination « Conseil général de l'environnement et du développement durable » ;

Vu l'arrêté du 20 février 2023 portant répartition de l'enveloppe d'emplois et de points de nouvelle bonification indiciaire dans, certains services centraux et assimilés du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, au titre des 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour ;

Vu l'examen par le comité technique spécial du conseil général de l'environnement et du développement durable dans sa séance du 28 mars 2022,

## ARRÊTE

### Article 1<sup>er</sup>

La liste des emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire, au titre des 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour, au sein de l'inspection générale de l'environnement et du développement durable est fixée à effet du 20 juillet 2022, conformément à l'annexe du présent arrêté.

### Article 2

L'arrêté du 27 avril 2022 portant désignation d'emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire au sein du conseil général de l'environnement et du développement durable du ministère de la transition écologique et solidaire est abrogé.

### Article 3

Le Secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique.

Fait le 3 mai 2023

Pour le ministre et par délégation :

Le Sous-directeur du pilotage, de la performance et de la synthèse

SIGNÉ

J-E BEYSSIER

## ANNEXE

### Liste des emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire, au titre des 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour, au sein de l'inspection générale de l'environnement et du développement durable

Catégorie	Nombre d'emplois attribués	Nombre de points attribués	Désignation de l'emploi	Services
A	1	30	Chargé de mission	MIGT Bordeaux
A	1	30	Inspecteur santé et sécurité au travail	Section audits, inspections et transformation de l'action publique
A	1	30	Inspecteur santé et sécurité au travail	Section audits, inspections et transformation de l'action publique
A	1	30	Inspecteur santé et sécurité au travail	MIGT Marseille
A	1	30	Adjoint au chef de bureau	Secrétariat général Bureau du personnel et des moyens généraux
A	1	30	Inspecteur santé et sécurité au travail	MIGT Paris
A	1	30	Chargé de mission	Section audits, inspections et transformation de l'action publique
A	1	40	Secrétaire général, chargé de mission	Section habitat, cohésion sociale et développement territorial
A	1	40	Secrétaire général, chargé de mission	Autorité environnementale

A	1	40	Chef du bureau des rapports et de la documentation, chargé de mission	Secrétariat général Bureau des rapports et de la documentation
A	1	40	Secrétaire général, chargé de mission	Section transition énergétique et climat
A	1	40	Chef du bureau du personnel et des moyens généraux, chargé de mission	Secrétariat général Bureau du personnel et des moyens généraux
A	1	40	Chef du bureau de la communication	Secrétariat général Bureau de la communication
A	1	30	Adjoint au chef du bureau des systèmes d'information	Secrétariat général Bureau des systèmes d'information
<b>Total A</b>	<b>14</b>	<b>480</b>		
B	1	15	Assistant du président et instruction des dossiers	Autorité environnementale
B	1	15	Adjoint au chef de bureau	Secrétariat général Bureau de la communication
B	1	15	Assistant	Chef de service de l'inspection générale
B	1	15	Chargé de formation et assistant de prévention	Secrétariat général Bureau du personnel et des moyens généraux
<b>Total B</b>	<b>4</b>	<b>60</b>		

<b>C</b>	<b>1</b>	<b>10</b>	Assistant	Chef de service de l'inspection générale
<b>Total C</b>	<b>1</b>	<b>10</b>		
<b>Total A, B et C</b>	<b>19</b>	<b>550</b>		